

RAPPORT D'ACTIVITÉ SIARSGL

EAUX USÉES,
BASSINS DE
RÉCUPÉRATION
DES EAUX
PLUVIALES...

2024



SOMMAIRE

Carte d'identité	4-6
Que s'est-il passé en 2024 ?	7-8
Données budgétaires	9
Données administratives, juridiques et de commande publique.....	10-11

CARTE D'IDENTITÉ

VOCATION DU SYNDICAT

Par arrêté préfectoral du 9 avril 2008, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL) est en charge du réseau de transport des eaux usées et pluviales collectées par ses communes membres.

En fonction des secteurs, les réseaux du SIARSGL collectent les eaux usées et pluviales sous forme séparative* ou sous forme unitaire**. Les eaux collectées sont ensuite rejetées dans le réseau de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) au niveau du poste Rive Gauche au Pecq, puis traitées par la station du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) Seine Aval à Achères.

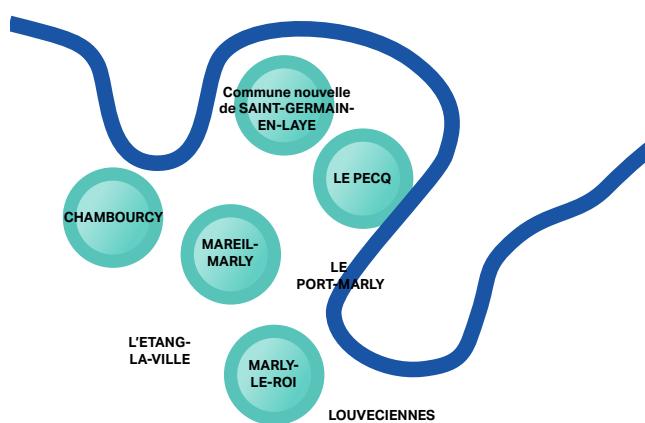
Le 24 janvier 2018, le syndicat a choisi de confier la gestion de son réseau et de ses ouvrages à la société SUEZ, sous forme d'une Délégation de Service Public (DSP), jusqu'au 31 décembre 2024. Le délégataire est donc compétent pour la gestion et l'entretien de :

- l'ensemble des collecteurs*** et galeries figurant à son patrimoine ;
- les ouvrages annexes permettant l'acheminement des effluents et figurant également à son patrimoine : postes de relevage, vannes, bassins de stockage, déversoirs d'orage, chambres à sable, etc. ;
- la collecte des effluents dans les rues où les communes ne disposent pas d'assainissement propre et où le collecteur du Syndicat est le seul équipement existant.

* *Un réseau séparatif est un système de canalisations qui collectent et transportent séparément les eaux pluviales et les eaux usées domestiques et industrielles.*

** *Un réseau unitaire est un système de canalisations qui collectent et transportent en mélange toutes les eaux (usées et pluviales).*

*** *Canalisation ou conduite principale sur laquelle sont raccordées les canalisations secondaires de récupération des eaux usées et pluviales.*



Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2022, le Syndicat agit comme délégataire pour la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine, dans le cadre de la convention de délégation de compétence en matière de transport des eaux usées et eaux pluviales.

En effet, l'agglomération s'est vu transférer de plein droit, au 1^{er} janvier 2020, les compétences « eau », « assainissement » et « gestion des eaux pluviales urbaines ». Dans l'objectif de donner davantage de souplesse à l'exercice de ces compétences, le cadre légal et réglementaire ouvre la possibilité de déléguer en tout ou partie à un syndicat les compétences relatives à l'assainissement. Les compétences déléguées sont alors exercées au nom et pour le compte de la communauté délégante. La convention de délégation vise à préciser les conditions dans lesquelles le syndicat assure le service de transport des eaux usées et des eaux pluviales urbaines sur son territoire pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine.

Le 31 décembre 2024, le Syndicat s'est dissous de plein droit, et le transfert du bilan actif/passif du Syndicat à la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine a été acté.

OUVRAGES

■ 3 postes de relèvement (PR) :

- PR Rive gauche au Pecq (2245 m³/h) ;
- PR Fonderie au Pecq (2179 m³/h) ;
- PR RN13 au Port-Marly (250 m³/h) ;

■ 16 déversoirs d'orage (DO) et trop-plein (TP) ;

■ 10 chambres à sable ;

■ 2 siphons (Le Port-Marly, Le Pecq) ;

■ 1 bassin d'orage enterré (situé rue Saint-Léger à Saint-Germain-en-Laye) ;

■ 1 vanne de délestage (située au Pecq) ;

■ 1 bassin de stockage restitution de 600 m³ situé au Port-Marly ;

■ 1 bassin de stockage restitution de 4000 m³ situé au Pecq.

Le syndicat est chargé de :

- l'entretien général de son réseau et de ses équipements ;
- tous travaux nécessaires sur le réseau : réhabilitation, restructuration, élargissement, renforcement, etc. ;
- toutes études nécessaires à l'accomplissement de ses missions ;
- tous ouvrages destinés à réguler l'écoulement des eaux et à lutter contre les inondations (bassin de stockage, etc.) et notamment la gestion des rus dans leurs parties canalisées.

ÉQUIPEMENTS DE MESURES

8 points de mesures pour l'autosurveillance du réseau :

- DO de la vanne de Normandie au Pecq ;
- DO de la rue des prairies au Pecq ;
- DO à l'angle entre la place Aschaffenburg et la rue du Prieuré à Saint-Germain-en-Laye ;
- TP du bassin Corbière au Pecq
- PR fonderie au Pecq ;
- TP du PR Rive Gauche au Pecq ;
- TP du bassin de Port-Marly TP du bassin Ru de L'Étang-la-Ville avant confluence avec le ru de Buzot au Pecq ;
- Ru de Marly au Port-Marly ;
- Ru Jean Jaurès au Port-Marly.
- 2 pluviomètres.

Le SIARSGL dispose depuis 2013 d'un règlement d'assainissement collectif définissant les conditions et modalités de raccordement aux réseaux intercommunaux. Ce document précise :

- les prescriptions techniques concernant la réalisation des ouvrages de raccordement des particuliers et industriels ;
- les obligations réglementaires concernant l'entretien et le contrôle des installations ;
- les frais d'établissement et les redevances applicables ;
- le débit maximum autorisé de 1 L/s/ha pour les rejets d'eaux pluviales au réseau ;
- les relations entre l'exploitant et les abonnés du service.

Le règlement d'assainissement permet ainsi d'améliorer la qualité du service public en apportant une meilleure lisibilité des règles applicables à chaque usager.



Le linéaire du réseau du SIARSGL se décompose de la manière suivante 15 279 ml en unitaire 12 551 ml en eaux usées (dont 361 ml de canalisation de refoulement) 11 954 ml en eaux pluviales (dont le ru de Buzot, le ru de L'Étang et le ru de Marly). Soit un TOTAL de 40 145 ml.

ORGANIGRAMME DU BUREAU

-  **Arnaud PÉRICARD**
Président
-  **François ROUSSEL-DEVAUX**
1^{er} Vice-président
-  **Raphaël DOAN**
2^{ème} Vice-président
-  **Jean-Jacques LACHETEAU**
Secrétaire
-  **François ALZINA** -  **Rodolphe SOUCARET**
Assesseurs



32 NOMBRE
TOTAL D'ÉLUS

dont 16 TITULAIRES

DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 6 syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines :

- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (**SICGP**).
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (**SIARSGL**).
- Syndicat intercommunal à vocations multiples (**SIVOM**).
- Syndicat intercommunal **VALOSEINE** (destruction des résidus urbains, centre de tri).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Marly ont intégré cette mutualisation.



Frais généraux : **17 712.00 €**

Masse salariale : **69 050.11 €**

Soit un total de : **86 762.11 €**

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

FAITS MARQUANTS

- Attribution de la nouvelle DSP à SUEZ ;
- Gestion de crue : mise en repli BSR rue de Paris du 03 au 15 avril 2024 ;
- Poursuite de la GPA sur le bassin Corbière à la suite nombreuses anomalies ;
- Fonctionnement du BSR Corbière au Pecq :

Nombre de sollicitations	94
Nb remplissage à Hmax (11 m)	7
Nb déversements toutes situations	15
Volume total déversé toute situations (m ³)	26 879.00
Volume total déversé Hors SI (m ³)	19 010.00
Volume total restitué (m ³)	151 371.30

- Fonctionnement du BSR rue de Paris au Port-Marly :

Nombre de sollicitations	79
Nb remplissage à Hmax (6.2 m)	15
Nb déversements toutes situations (total / hors SI)	32 / 18
Volume total déversé toute situations (m ³)	15 835.96
Volume total déversé Hors SI (m ³)	12 183.65
Volume total restitué (m ³)	15 724.65

ACTIONS RÉALISÉES PAR LE DÉLÉGATAIRE SUR LES POSTES DE REFOULEMENT

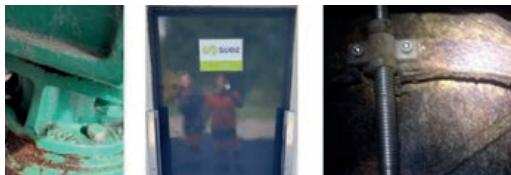
- Renouvellement de l'armoire électrique du poste RN13.



- Renouvellement de la pompe n° 2 suite à la casse de l'axe de la roue du poste RN 13.



- Renouvellement du moto-réducteur du compacteur à déchets, peinture des huisseries et réparation temporaire de la vanne de refoulement côté réseau du poste Fonderie (renouvellement complet en 2025).



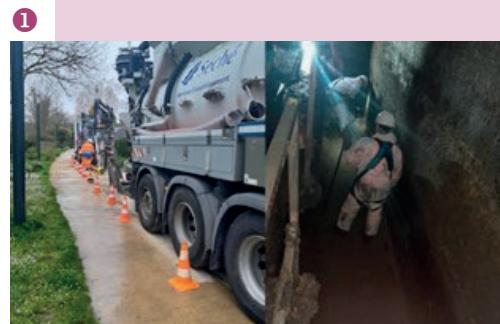
- Renouvellement complet de l'armoire électrique de commande, de la télésurveillance et des capteurs de niveau du Poste Rive Gauche.



- 26 374 heures de fonctionnement et 469 565 KWh de consommation électrique cumulés sur les postes Fonderie, Rive Gauche et Simon Vouet.
- 6 curages sur les déversoirs et bassins d'orage, soit 58 tonnes de déchets sableux extraits.
- 7 curages sur les 3 postes de refoulement, soit 37 tonnes de déchets sableux et graisseurs extraits.

SUR LE RÉSEAU

- Curage préventif de 3 644 ml de canalisations et 9 ouvrages de pré-traitement ;
- Inspection télévisée de 1 949 ml de canalisations ;
- 3 désobstructions sur réseaux ;
- Extraction de 231 tonnes de sable en provenance des chambres à sable et du curage des réseaux ;
- Réalisation de 69 enquêtes de conformité, dont 68 dans le cadre de ventes ;
- 3 interventions en astreinte sur le réseau ;
- Remplacement d'ouvrages sur les réseaux de Louveciennes ;
- Création d'un branchement assainissement à Saint-Germain-en-Laye et à L'Étang-la-Ville ;
- Pompage des chambres à sables :
 - Chemin de halage (Le Port-Marly) ① ;
 - Burger King (Le Pecq) ② ;
 - Saint Léger (Saint-Germain-en-Laye) ③ ;
 - Rue des Prairies (Le Pecq) ④ .



BILAN DES DÉVERSEMENTS

L'année 2024 est la plus pluvieuse observée depuis le démarrage du suivi de la pluviométrie (2009) avec un cumul total de 884.1 mm.

Mise à part la période estivale, où les pluviométries sont modérées, l'année ne comporte pas de période sèche. Cette pluviométrie exceptionnelle a engendré des périodes de crue de Seine s'étendant sur plusieurs mois, ainsi que des phénomènes de ruissellement ayant pris des proportions inédites jusqu'à maintenant. L'année a également été marquée par des épisodes pluvieux de forte intensité. On souligne notamment l'épisode du 9 octobre d'une période de retour de 30 à 50 ans.

Le bilan des volumes déversés par le système toutes situations confondues représente environ 13.7 % des volumes transitant répartis de la manière suivante :

- 69 880 m³ par temps sec soit 1.0 % des volumes transitant, tous associés à des situations inhabituelles.
- 936 838 m³ par temps de pluie soit 12.7 % des volumes transitant dont 253 341 m³ à la suite de situations inhabituelles soit 3.4 % des volumes transités.

En soustrayant les situations inhabituelles, le bilan des volumes déversés par le système représente 9.3% des volumes transitant.

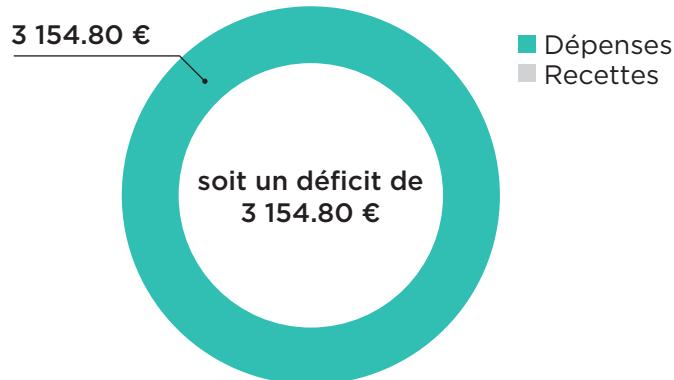
Les bassins de stockage-restitution ont restitué 167 096 m³ (15 725 m³ pour le BSR Port-Marly et 151 371 m³ pour le BSR Corbière), qui sont autant de volumes non déversés au milieu naturel.

Le volume total pompé au droit du PR Rive Gauche (exutoire du système) est de 6 341 587 m³. Le volume total transité dans le système est de 7 348 305 m³.

DONNÉES BUDGÉTAIRES

INVESTISSEMENT

En **Investissement**, les dépenses d'investissement 2024 concernent principalement le bassin Corbière pour (3 k€). L'ensemble des dépenses sont à présent refacturées à la CAS-GBS.



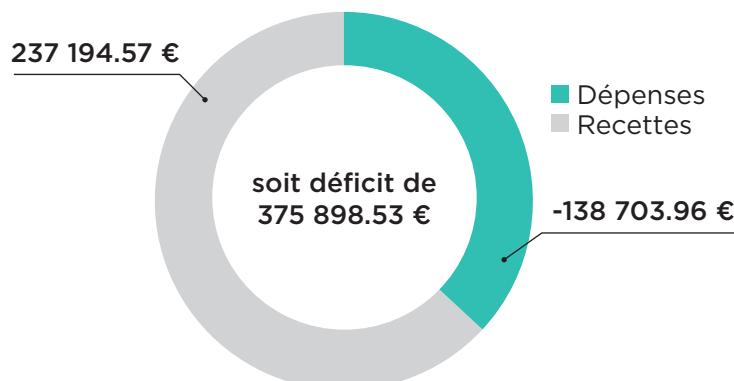
FONCTIONNEMENT

En **Fonctionnement**, les charges portées par le syndicat sont principalement le coût de la DSP avec SUEZ pour l'entretien du réseau (83.5 k€) soit 64 % du total des charges à caractère général, des coûts d'assurance (9.1 k€) et des frais d'étude de MOE et AMO pour des projets et l'accompagnement au renouvellement de la DSP (16.1 k€).

La masse salariale est de (91.2 k€) dont (22.1 k€) pour un ingénieur parti en cours d'année. La continuité de l'activité et le transfert avec la CASGBS est assuré par les équipes Unilys.

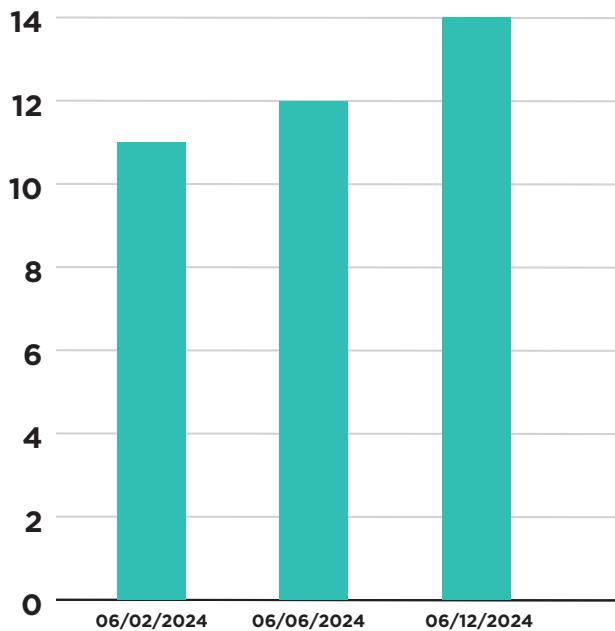


Les recettes n'ont pu être titrées à la CASGBS, suite à la dissolution du SIA au 31 décembre 2024 et la clôture des écritures en novembre 2024 comme exigé par la trésorerie principale et la CASGBS.



DONNÉES ADMINISTRATIVES

Nombre présents par comité SIA



en 2024
3 Comités
11 Délibérations
2 Décisions

DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



DOSSIERS COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **0**
- Nombre d'avenants marchés publics : **1**
- Nombre de nouvelles conventions : **1**



DOSSIERS MARQUANTS

- Le SIARSGL a été dissous et ses compétences ont été transmises à la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS) au 31 décembre 2024.
- Un avocat a par ailleurs été saisi en octobre 2024 dans le cadre d'un référé d'heure à heure, relatif à l'effondrement d'une partie de la voirie de Fourqueux. Le SIA n'est pas en cause. L'avocat qui a représenté le SIA continuera, du fait du transfert des compétences du SIA à la CASGBS, de préserver les intérêts de celle-ci au regard des travaux réparatoires à venir.

Service gestionnaire

Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87
www.unilys.fr



SIA

*Syndicat Intercommunal
d'Assainissement de la Région
de Saint-Germain-en-Laye*